

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats 2018 Un résultat technique en amélioration

Paris, 15 mars 2019

L'ensemble de la retraite complémentaire Agirc-Arrco (i) publie des résultats provisoires pour l'exercice 2018, conformément à la demande des pouvoirs publics de disposer d'un état des lieux de tous les régimes de retraite dès le mois de mars. Les résultats définitifs seront publiés comme à l'accoutumé au mois de juin 2019.

Le déficit technique de l'ensemble Agirc-Arrco, c'est-à-dire la différence entre les ressources et les charges - hors produits financiers générés par le placement des réserves -, continue à s'améliorer. En 2018, le résultat technique s'établit à **- 1,9 milliard d'euros**, contre - 2,9 milliards d'euros en 2017.

- Les ressources constituées, pour l'essentiel, des cotisations des entreprises et des salariés, s'élèvent à plus de 79,7 milliards d'euros en 2018, contre un peu plus de 77 milliards en 2017. Cette augmentation est la conséquence principalement d'une bonne conjoncture économique, caractérisée par une progression de la masse salariale globale de l'Agirc-Arrco. Le montant des ressources n'étant pas encore définitif à ce jour, un taux annuel de progression de 3,2% a été retenu pour 2018, une hypothèse en ligne avec les dernières informations conjoncturelles.
- Composées pour l'essentiel des allocations versées aux retraités, les charges du régime représentent 81,6 milliards d'euros, en hausse d'1,9% par rapport à 2017.

Le total des réserves de financement disponibles détenues par l'ensemble Agirc-Arrco s'élève à 59,6 milliards d'euros (ii). Elles ont permis de dégager, pour les opérations techniques de retraite, des produits financiers de près de 0,5 milliard d'euros qui viennent réduire le déficit des régimes.

En 2018, les opérations à caractère exceptionnel ont donné lieu à des ajustements et des régularisations, en vue notamment de la fusion des régimes au 1^{er} janvier 2019, se traduisant par un montant négatif de -0,4 milliard d'euros. En 2017, le résultat global avait été exceptionnellement majoré par un apport de la nue-propriété des logements transférés de la Foncière Logement, pour un montant de 0,8 milliard d'euros.

Au final, l'ensemble Agirc-Arrco enregistre un résultat global provisoire, comprenant le résultat financier et les opérations exceptionnelles, de **- 1,8 milliard d'euros en 2018**.

Avec l'amélioration du résultat technique d'un milliard d'euros par rapport à l'exercice précédent, l'Agirc-Arrco maintient son avance par rapport à la trajectoire prévue lors de la signature de l'accord de 2015. Cette amélioration résulte d'une bonne conjoncture économique et de la qualité du pilotage des partenaires sociaux. Ce résultat reste déficitaire, ce qui justifie la poursuite des efforts entrepris, dans le cadre du régime Agirc-Arrco à compter de 2019.

¹ Il s'agit des résultats 2018 des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, avant leur fusion le 1er janvier 2019.

ⁱⁱ En valeur de marché, au 31 décembre 2018

ENSEMBLE AGIRC-ARRCO RESULTATS DES OPERATIONS DE RETRAITE (en milliard d'euros)

	2017	2018	EVOLUTION 2018/2017
TOTAL DES RESSOURCES	77,2	79,7	+3,2 %
TOTAL DES CHARGES	80,1	81,6	+1,9 %
RESULTAT TECHNIQUE	-2,9	-1,9	
Résultat financier	1,4	0,5	
Résultat financier Opérations à caractère exceptionnel (*dont La Foncière Logement 840 M€)	1,4 0,9*	0,5 - 0,4	

Retrouvez ces résultats sur le site agirc-arrco.fr, rubrique « Chiffres clés ».

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,6 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 79 milliards d'euros. Le régime Agirc-Arrco est issu de la fusion le 1er janvier 2019 des régimes Agirc et Arrco. Les orientations stratégiques du nouveau régime pour les quatre ans à venir - **Ambition Retraite 2022** – visent un objectif d'amélioration du service, au meilleur coût, et à offrir un parcours client simple et personnalisé. Ainsi, le régime Agirc-Arrco se positionne comme un acteur incontournable de l'inter-régimes.

Pour plus d'informations: www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - <u>dc.presse@agirc-arrco.fr</u> - 01 71 72 12 49 – 06 99 66 84 94